

## La Lettre d'information. n°23. .Septembre 2009.

<http://www.eau-poitou-charentes.org/>

### Sommaire

Zoom sur ... - Etat de la ressource - Notre site Internet - L'actualité des partenaires - L'actualité des acteurs de l'eau - Prochainement - Vos suggestions - Agenda

### Zoom sur ... Les restrictions au 24 septembre 2009



Au cours du mois d'août, les prises de mesures de restrictions et d'interdictions se sont intensifiées. Elles sont globalement maintenues en septembre.

#### **Fin de période d'application des arrêtés cadre :**

Les arrêtés cadre de Charente, Charente-Maritime et Vienne prennent fin le 30 septembre 2009, celui des Deux-Sèvres prendra fin le 15 octobre 2009.

Pour vous tenir informés des arrêtés de restriction et de la situation en cours des rivières et des nappes sur votre commune, **consultez le site Info.EAU.**

<http://info.eau-poitou-charentes.org/>

### Etat de la ressource

**En août, mois exceptionnellement sec, la situation s'est encore dégradée**, tant pour les nappes que pour les cours d'eau. En effet, du fait du manque de précipitation important associé aux prélèvements effectués dans la ressource, près 34% des niveaux piézométriques en août contre 2% en juillet sont inférieurs au minimum interannuel. Le Débit d'Objectif d'Etiage (**D.O.E.**), moyenne mensuelle, a été franchi sur la **Sèvre Niortaise, le Clain, la Boutonne, l'Argenton, le Né, le Lay, la Seugne et la Seudre** ; et le Débit de Crise (**D.C.R.**), valeur journalière, n'a pas été respecté à plusieurs reprises sur la **Sèvre Niortaise, le Clain, la Boutonne, l'Argenton, le Né, le Lay, la Charente et la Seudre**. Au 28 septembre, il ne l'est toujours pas sur le Né, le Clain et la Sèvre Niortaise.

Pour en savoir plus sur la situation actuelle des cours d'eau, des nappes, des barrages, etc., consultez le **bulletin d'information** mensuel sur l'état de la ressource en eau, en Poitou-Charentes et Marais Poitevin.

<http://www.eau-poitou-charentes.org/veille-hydrologique.html>

Pour en savoir plus sur le **suivi des linéaires de cours d'eau sur les bassins sensibles**, par les Fédérations de Pêche : [consulter les cartes des campagnes d'observation \(années en cours et précédentes\)](#).

Pour en savoir plus sur les **niveaux de la Sèvre Niortaise** : consulter le [Suivi des niveaux d'eau dans les biefs du Marais Poitevin](#) (marais mouillés de la Sèvre Niortaise, du Mignon et des Autizes)

Pour en savoir plus sur les niveaux d'eau sur les **ouvrages à clapet de la Sèvre Nantaise** en Deux-Sèvres : [consulter les niveaux d'alerte franchis par tronçon de cours d'eau, ainsi que le seuil d'alerte global en résultant](#).

### Notre site Internet

▣ Les rubriques **Glossaire** et **SAGE** ont été mises à jour.

### L'actualité des partenaires



▣ La synthèse de l'évolution de la qualité de l'eau dans le marais mouillé en 2008 réalisée par l'**Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise (I.I.B.S.N.)** est en ligne. Deux notes d'août 2009 sont également consultables : le développement d'une algue microscopique dans le Marais Poitevin et le développement des lentilles d'eau dans le Marais Poitevin.

[Pour les consulter.](#)

■ Les **cartes des campagnes 2009 de suivi de l'écoulement** des linéaires de cours d'eau, sur les bassins sensibles, par **les Fédérations de pêche**, sont en ligne : 15 juin, 1<sup>er</sup> juillet, 15 juillet, 1<sup>er</sup> août, 15 août, 1<sup>er</sup> septembre, 15 septembre (pour la Charente et la Vienne).

[Pour les consulter.](#)

■ Les **bulletins techniques A l'eau n°6 et n°7** de la **FREDON (Fédération de Défense contre les Organismes Nuisibles)** sont parus. Les thèmes abordés dans ces numéros concernent les espèces animales et végétales envahissantes en Poitou-Charentes :



- Les jussies
- L'Ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.)
- Désherbage des fossés : synthèse de l'arrêté relatif à l'interdiction d'application de produits phytopharmaceutiques à proximité des milieux aquatiques
- Les rongeurs subaquatiques nuisibles
- Le Frelon Asiatique ou « *Vespa velutina* »

<http://www.pesticides-poitou-charentes.fr/IMG/pdf/BulletinNo6.pdf>

<http://www.pesticides-poitou-charentes.fr/IMG/pdf/BulletinNo7.pdf>



■ Le **Tableau de bord du SAGE Vienne 2008** est disponible sur le site de **l'Etablissement Public du Bassin de la Vienne**. Il permet de suivre l'évolution de la ressource en eau et des milieux aquatiques du bassin de la Vienne et de retracer les actions mises en place sur le territoire du SAGE Vienne depuis sa mise en œuvre en 2006.

[Pour le consulter.](#)

## L'actualité des acteurs de l'eau



■ Le **site Gest'Eau** (site Internet des outils de gestion intégrée de l'eau) propose dorénavant un nouveau « degré » dans la classification des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (**SAGE**) : **l'état d'avancement « première révision »**.

[Pour consulter la liste des SAGE, leur fiche descriptive et leur état d'avancement.](#)

[Pour consulter la nouvelle carte d'état d'avancement des SAGE.](#)



■ **France Nature Environnement (F.N.E.)**, en partenariat avec l'agence de l'eau Loire-Bretagne, organise un **3<sup>ème</sup> Concours Photo sur le thème "L'eau et la vie", du 11 juin au 31 octobre 2009**. Ce concours photo est l'occasion pour tous, sur le bassin Loire-Bretagne, de mettre en image cette vie (faune et flore) qui est le reflet de la qualité, bonne ou mauvaise, de l'eau et des milieux aquatiques. [Pour en savoir plus.](#)

■ Le **Conseil européen** a adopté le 14 septembre 2009 une **nouvelle directive qui vise à renforcer la protection de l'environnement marin contre la pollution par les navires**. Le texte modifie la directive 2005/35/CE du 7 septembre 2005, relative à la pollution causée par les navires et à l'introduction de sanctions en cas d'infraction. Il crée des sanctions plus sévères en cas d'infraction. Les Etats membres disposent d'un délai d'un an pour transposer la directive.

[Pour consulter le communiqué de presse.](#)

## Prochainement

Des informations relatives aux inondations, à l'assainissement, le **bilan final de l'étiage 2009**.

## Vos suggestions

Pour nous permettre de mieux répondre à vos besoins, merci de **nous faire part de votre avis et de vos idées**. ([rpde@observatoire-environnement.org](mailto:rpde@observatoire-environnement.org))

## Agenda

■ **Donner son avis : participez aux enquêtes publiques :**

Du 5 octobre au 6 novembre 2009 : enquête publique préalable à l'élaboration du plan de prévention du risque d'inondation de la Vallée de la Vienne - secteur d'ANTRAN à VAUX-SUR-VIENNE.

[Voir les autres enquêtes publiques en cours et à venir.](#)

■ **Consultez le site web de la Fête de la science 2009 :** <http://www.fetedelascience.fr>

Du 14 au 22 novembre 2009 aura lieu la Fête de la Science.



Pour consulter sa [présentation, le programme, participer en région](#). La coordination régionale est assurée par l'Espace Pierre Mendès France à Poitiers.

#### ■ **Quelques dates :**

Du 11 juin au 31 octobre 2009 : Concours photo "L'eau c'est la vie" (bassin Loire Bretagne).

Les 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2009 : Colloque "Dégradation des eaux littorales et temps de pluie" à Granville (50).

Le 8 octobre 2009 : 67<sup>ème</sup> Forum d'Iéna "L'eau : un défi pour l'avenir" (75).

Le 23 octobre 2009 : 2<sup>ème</sup> Forum régional « Votre commune sans pesticides » (79).

Du 27 octobre au 1er novembre 2009 : 25<sup>ème</sup> Festival International du Film Ornithologique de Ménigoute (79).

Les 26 et 27 novembre 2009 : 4<sup>ème</sup> Forum interrégional des Techniciens Médiateurs de Rivières (86).

#### **Cette action est menée avec le soutien de :**

Région Poitou-Charentes  
Agence de l'Eau Adour-Garonne  
Agence de l'Eau Loire-Bretagne  
Europe



#### **Animateur**



##### **Observatoire Régional de l'Environnement**

Téléport 4 Antarès BP 50163 86962 FUTUROSCOPE CHASSENEUIL Cedex

Tél: +33 (0) 5 49 49 61 00

Fax: +33 (0) 5 49 49 61 01

Pour plus d'informations sur l'environnement en Poitou-Charentes: <http://www.observatoire-environnement.org>

Désinscription : [Se désinscrire de cette lettre](#)